



DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
Commune de
SAINT SATURNIN LES AVIGNON

**Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Municipal
République Française**

**Séance du 26 septembre 2024
à 18 heures 30**

Nombre de Membres (quorum : 14)		
En exercice	Présents	Présents et représentés
27	18	26

Date de la convocation
20/09/2024

Date de publication
30/09/2024

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses séances sous la présidence de Serge MALEN, Maire de Saint-Saturnin-lès-Avignon,

Présents : MALEN Serge - BONNEFOUX Chantal - FISCHER Lionel - CACELLI Alex - RANC Sylvie - LOUIS VASSAL Patrick - DEL NISTA Xavier - SALUZZO Joëlle - CUP Christine - GARREL Régine - COSTE Josiane - TRICHARD Frédéric - MORETTI Karine - BOUX Sandra - GUINTRAND Tamara - BOLIMON Lionel - PILLOT Marion - PENALVA Sylvain.

Procurations :

CRAPONNE Jean-Louis a donné procuration à LOUIS VASSAL Patrick.
RABERT Guylaine a donné procuration à RANC Sylvie.
FILLIERE Thierry a donné procuration à COSTE Josiane.
COUSTON Rémy a donné procuration à PILLOT Marion.
ADAM Carole a donné procuration à BOLIMON Lionel.
DUCLERCQ Jean-Pierre a donné procuration à BONNEFOUX Chantal.
PLAZA PUTTI Mireille a donné procuration à FISCHER Lionel.
DUCRES Jacques a donné procuration à MALEN Serge.

Absent excusé :

ORLANDI Pascal.

Secrétaire de séance :

CUP Christine.

**Nature de l'acte : 7.5.1 demandes de subventions
DELIBERATION N° 2024-09-77**

OBJET : *MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE DU STADE DE RUGBY DU COMPLEXE SPORTIF RENE LAFFONT – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU GRAND AVIGNON DANS LE CADRE DU FONS DE SOUTIEN POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE*

RAPPORTEUR : Madame Chantal BONNEFOUX, adjointe déléguée aux finances, à l'action sociale et au logement.

La municipalité s'est engagée à réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments et les espaces publics, et à produire des énergies renouvelables locales.

La commune a donc prévu en 2024 la modernisation en led de l'éclairage du stade de rugby du complexe sportif René Laffont.

Il s'agit d'installer 12 projecteurs en led en remplacement d'anciens projecteurs afin de réduire les consommations d'énergie.

Ce projet d'aménagement a été estimé à 52 227,25 € hors taxes.

Le Grand Avignon a créé un fonds de soutien destiné à financer les projets d'investissement des communes membres dans le domaine de la transition écologique.

Considérant l'intérêt de réaliser ce projet pour réduire la consommation d'énergie,

La modernisation en led de l'éclairage du stade faisant partie des projets éligibles au fonds susvisé, il est donc proposé de solliciter une aide financière du Grand Avignon.

AYANT OUI l'exposé de son rapporteur,

APRES AVIS de la commission des affaires générales réunie le 16 septembre 2024,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

APPROUVE l'installation de projecteurs à led sur le stade de rugby du complexe sportif René Laffont,

SOLLICITE la participation du Grand Avignon au titre du fonds de soutien à la transition écologique à hauteur de 50 % de la dépense subventionnable HT.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération :

COÛT DU PROJET HT		52 227,25 €
Coût des équipements et des travaux HT		52 227,25 €
TVA	20,00%	10 445,45 €
Coût TTC		62 672,70 €

FINANCEMENT DE LA DÉPENSE SUBVENTIONNABLE HT

1 Autofinancement	50%	23 415,25 €
--------------------------	------------	--------------------

2 Subventions d'équipement	50%	
Grand Avignon	50% de la dépense subventionnable	23 415,00 €
Total (2)		23 415,00 €

Total (1+2)	100%	46 830,25 €
--------------------	-------------	--------------------



PRECISE que les crédits nécessaires au projet sont ouverts dans la section d'investissement du budget.

RÉSULTAT DU VOTE

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION
26	/	/

Le Maire,
Serge MALEN



certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission en Préfecture le 30/09/2024 de la publication le 30/09/2024 informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Secrétaire de séance
CUP Christine

